



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Pour ma santé, je dis oui au numérique »

Prise de rendez-vous, démarches de préadmission, consultation ou suivi médical à distance, réduction des examens superflus... Le numérique en santé fait évoluer les pratiques vers plus de qualité dans la prise en charge des patients, de coordination pour les professionnels et de fluidité pour tous. Pour autant, certaines réticences peuvent persister, liées souvent à une méconnaissance de ces bénéfices, à la crainte d'une relation soignant-soigné « déshumanisée » ou à une appropriation partielle des nouvelles technologies. C'est pourquoi le Ministère des Solidarités et de la Santé par sa Délégation ministérielle au Numérique en Santé (DNS) lance aujourd'hui une campagne nationale auprès de tous les français pour renforcer ce lien de confiance et mettre en avant les bénéfices du numérique en santé dans le respect des droits des usagers et des bonnes pratiques des professionnels.

Renforcés par leur essor sans précédent durant la crise sanitaire, les apports du numérique en santé ne sont plus à démontrer et sont résolument encouragés par les pouvoirs publics. Cette nouvelle approche des soins devant toutefois rester vertueuse, ce soutien s'accompagne d'une vigilance constante, en particulier sur la confidentialité des données de santé et leur partage, la sécurité et la transparence de leur traitement ou encore l'accompagnement via l'information aux patients.

Une campagne nationale axée sur l'humain

Pour promouvoir les usages et réaffirmer la nécessité d'une approche encadrée et sécurisée, le Ministère des Solidarités et de la Santé mène une campagne d'information autour d'un mot d'ordre accessible à tous : « Pour ma santé, je dis oui au numérique ». Présente en ligne, sur www.sante.fr et www.ameli.fr, sur les réseaux sociaux et par le biais de journées régionales dédiées, cette campagne s'articule autour de [4 pastilles vidéos](#) mettant à l'honneur la confiance de Patrick, Maya, Marion et Agnès dans le numérique en santé et les garanties qu'il offre.

La campagne bénéficie du relais actif de France Assos santé, de la Direction Générale de l'Offre de Soins, de la Fédération Hospitalière de France, du groupe VYV avec les établissements de santé du Groupe MGEN et MesDocteurs, du Collège de la Médecine Générale, de la Fédération des Spécialités Médicales, de l'Union Nationale des Professionnels de Santé, de la Société Française de Santé Digitale, de l'association des Entreprises de Télémedecine et du Health Data Hub.



Une cellule ministérielle dédiée à l'éthique du numérique en santé

La Délégation ministérielle au Numérique en Santé (DNS) s'est dotée d'une cellule éthique dont l'objectif est de faire de l'éthique un élément central du virage numérique en santé, notamment grâce à la mise à disposition d'outils pratiques de sensibilisation, d'évaluation et de labellisation pour les professionnels, les usagers, les industriels et les décideurs. L'objectif est de créer la confiance, facteur d'adhésion, et d'encourager les usages du numérique en santé en l'inscrivant dans une éthique responsable et respectueuse des droits et devoirs de tous.

La création de la cellule éthique du numérique en santé traduit l'action 4 de [la feuille de route nationale](#).

Plus d'information sur [la cellule éthique du Ministère des Solidarités et de la Santé](#).

Contacts presse

Délégation ministérielle au Numérique en Santé

Brigitte Séroussi
Tél : 01 40 56 43 68
brigitte.seroussi@sante.gouv.fr

Contacts presse

Agence du Numérique en Santé (ANS)

Julie Messier
Tél : 06 16 89 59 83
Julie.messier@esante.gouv.fr